



Avec l'énergie citoyenne,
les citoyens prennent en main
la transition énergétique

Produisons notre énergie
renouvelable, locale et citoyenne !

www.energie-partagee.org

ENERGIE
PARTAGÉE



ÉNERGIE
PARTAGÉE

Janvier 2025

Dossier de presse

« *Énergies renouvelables : citoyens et territoires s'engagent !* »



La transition énergétique n'est pas qu'un défi technique. C'est une question sociétale, qui concerne tous les acteurs de la société : des citoyen·ne·s aux entreprises, des collectivités locales aux institutions. C'est aussi activer un processus de changement social et culturel qui doit s'appuyer sur notre fonctionnement démocratique et nos capacités à coopérer.

Le mouvement Énergie Partagée a été créé pour accompagner la transition énergétique au plus près du terrain, avec les acteurs qui la déploient : collectivités territoriales, collectifs d'habitant·es, professionnels des énergies renouvelables, dans l'objectif de fluidifier cette coopération. Il est en

La transition énergétique nous lance un défi de coopération

effet capital que des liens équilibrés se nouent afin de garantir la pérennité de cette transition. Capital aussi que les habitants et habitantes d'une ville, d'un village ou d'une agglomération aient leur mot à dire sur leur énergie et pour cela disposent des clés de compréhension et soient impliqués.

Depuis la création du mouvement en 2010, beaucoup de chemin a été parcouru. **Toutes les régions de France métropolitaine et de Corse sont désormais dotées d'un réseau d'accompagnement de l'énergie citoyenne**, prêt à épauler les collectivités, collectifs et acteurs locaux dans leur projet. **Le label Énergie Partagée offre une boussole aux porteurs de projets** pour maximiser l'intérêt territorial et orienter leur démarche. Énergie Partagée offre également des solutions de financement adaptées aux besoins singuliers des montages citoyens.

Pour boucler la boucle de l'appropriation citoyenne des grands enjeux, **le placement Énergie Partagée sous forme d'actions** rend accessible pour tout un chacun un engagement financier concret et efficace, ciblé vers le développement de ces projets de transition territoriale. Déjà plus de 7500 actionnaires ont rejoint le mouvement et plus de 150 projets ont pu être financés sur les plus de 460 projets d'énergie citoyenne en France.

L'heure est désormais au changement d'échelle : ces approches territoriales de compréhension mutuelle et de coopération doivent devenir la norme et infuser dans les pratiques habituelles des collectivités et des acteurs des énergies renouvelables. Nous travaillons activement à cette évolution, avec le soutien de nos partenaires, nos adhérents et nos actionnaires.

Pour une transition par les citoyen·nes, pour les citoyen·nes.

Erwan Boumard
Directeur d'Énergie Partagée



SOMMAIRE

Edito	2
Énergie Partagée	4
L'énergie citoyenne	6
Zoom sur le placement d'épargne	8
Le Label Énergie Partagée	10
L'observatoire de l'énergie citoyenne	12
Zoom sur notre accompagnement	16
Quelques projets (pour se faire une idée !)	18

Ce dossier de presse a été réalisé grâce au soutien de :





ÉNERGIE PARTAGÉE

Le mouvement français de l'énergie citoyenne

Énergie Partagée est le mouvement porte-drapeau de l'énergie citoyenne en France. Créé en 2010, il réunit et accompagne tous les acteurs qui se reconnaissent dans l'énergie citoyenne et [dans sa charte](#).

>> D'une poignée d'initiatives à sa création à plus de 400 projets aujourd'hui, l'ambition d'Énergie Partagée est d'accompagner les territoires et les citoyen-nés dans leur mue énergétique, en les incitant à s'impliquer dans une production d'énergie renouvelable locale.

Les missions

Énergie Partagée intervient à l'échelle nationale auprès d'institutions, de décideurs et grandes collectivités et au niveau régional via les 13 réseaux d'accompagnement, pour appuyer l'appropriation territoriale des énergies renouvelables et assurer la poursuite de l'intérêt général au sein des projets.



Porter la voix de l'énergie citoyenne

- **Inform**er sur l'énergie citoyenne et documenter son évolution
- **Coordonner** le réseau des acteurs de l'énergie citoyenne
- **Garantir** la robustesse évolution
- **Coordonner** le réseau des acteurs de l'énergie citoyenne



Accompagner, outiller et faciliter les projets

- **Accompagner** les porteurs de projet, en développant des outils et formations
- **Intervenir** dans des projets en tant que partenaire tiers de confiance
- **Proposer** des solutions de financement adaptées aux besoins locaux
- **Investir** pour assurer la souveraineté des acteurs locaux sur leur projet



Engager l'épargne citoyenne pour la transition énergétique

- **Proposer** un placement en action orienté à 100% vers les projets citoyens de production d'énergie renouvelables
- **Inform**er et **impliquer** les actionnaires dans les dynamiques locales et vers une meilleure compréhension des enjeux énergétiques

Les relations de partenariat avec les institutions majeures (ADEME, Ministères), les acteurs de la fonction publique (CNFPT, FNCCR) et les grandes collectivités positionnent l'action du mouvement en tiers de confiance notamment pour la création de SEM territoriales de production d'énergie (comme la SEM des Hautes Alpes, la SEM Ardennes ou la SEM ASER).

L'organisation

Pour leur développement, selon leur taille, leur état d'avancement, leur technologie ou leur localisation, les projets citoyens ont de multiples besoins. C'est pourquoi Énergie Partagée a créé plusieurs outils et structures pour répondre à ces besoins :

- **une association** chargée de sensibiliser et promouvoir l'énergie citoyenne, de produire une expertise et de fédérer, former et accompagner ses acteurs à l'échelle régionale et nationale.
- **une coopérative** qui appuie les acteurs locaux dans des montages partenariaux et propose des solutions de financement spécialement adaptées aux démarches citoyennes.
- **un outil d'investissement** qui collecte l'épargne des citoyens pour l'engager dans ces projets citoyens d'énergie renouvelable

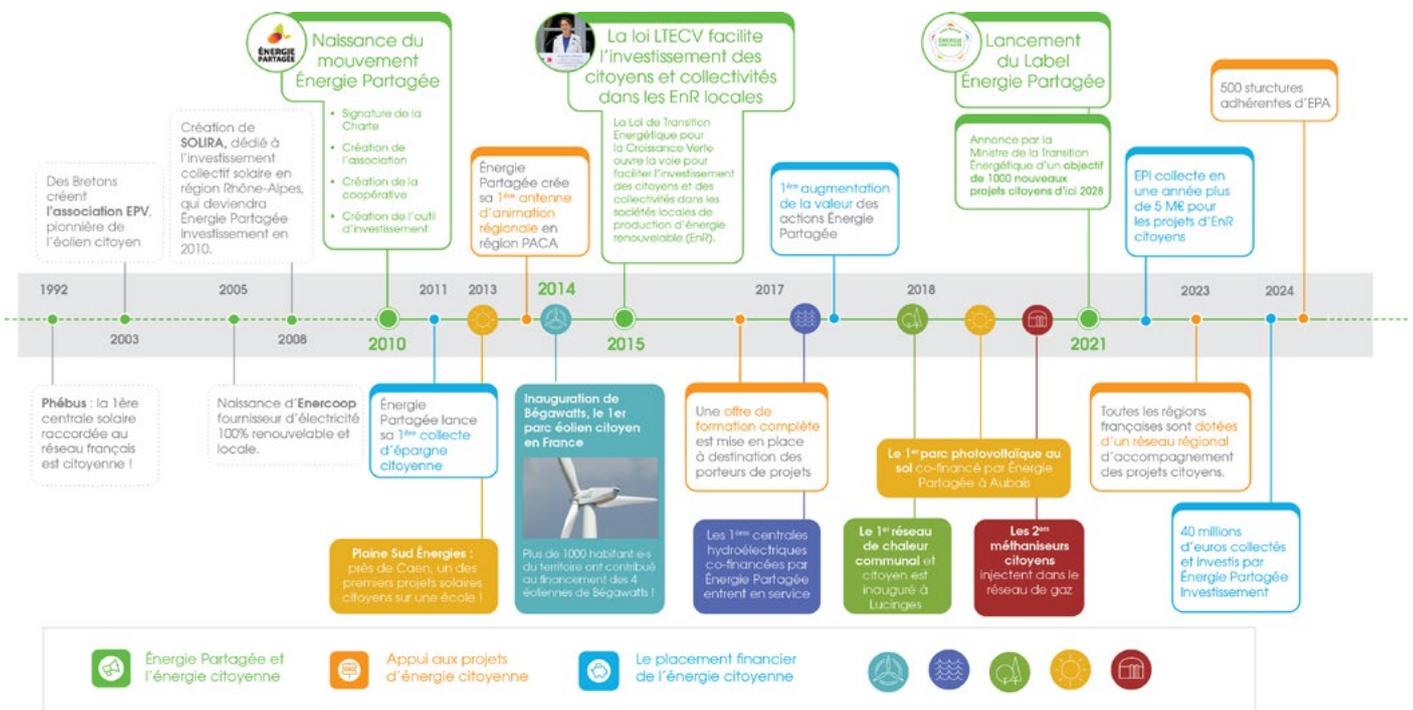
En chiffres

- Équipe de **39 salarié-es**
- **400 projets** accompagnés
- **500 structures adhérentes** à l'association
- **13 réseaux régionaux** d'accompagnement
- **150+ projets financés** (45 M€ investis)
- **43,6 M€ collectés** auprès de 7500+ actionnaires



L'équipe Énergie Partagée en avril 2024

En quelques dates





L'ÉNERGIE CITOYENNE

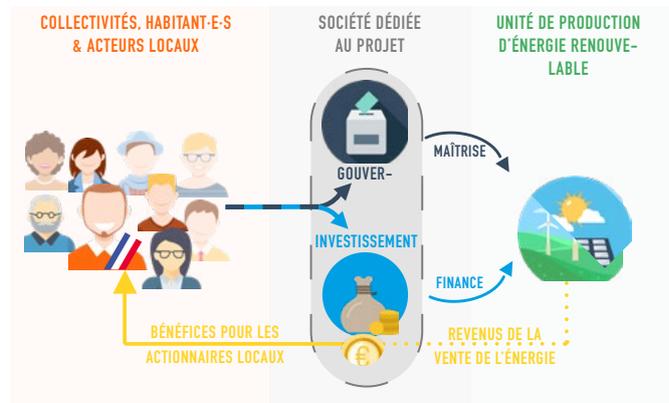
© Énergie Partagée-Fabrizio Tommasini

Énergie citoyenne : pourquoi ? comment ?

Un projet de production d'énergie renouvelable est dit "citoyen" lorsqu'il ouvre son capital et sa gouvernance aux acteurs locaux, dans l'intérêt du territoire et de ses habitants.

Ces initiatives offrent une meilleure maîtrise locale sur le développement des énergies renouvelables.

Elles permettent une intégration territoriale des installations et une plus juste répartition de leurs revenus à l'échelle de leur territoire.



À quoi ça ressemble ?

Ces projets peuvent être à l'initiative de collectifs d'habitants, d'associations, de sociétés coopératives, de collectivités locales ou d'acteurs privés locaux ou non. Tous ont en commun l'esprit d'ouverture multiacteurs et l'exigence de maîtrise territoriale, pour porter l'intérêt général.



Parcs éoliens



Centrales hydroélectriques



Toitures et parcs solaires au sol



Unités de méthanisation



Chaudières bois énergie

Ces projets peuvent employer **différentes techniques de production d'énergies renouvelables** parmi les plus éprouvées.

Un label pour distinguer les projets citoyens

Le label Énergie Partagée distingue les démarches de développement

d'énergie renouvelable particulièrement vertueuses pour les territoires. Il évalue la démarche citoyenne des projets candidats sur 15 critères qualité, répartis sur 5 axes-repères : **l'intérêt territorial, la dynamique locale, la finance éthique et citoyenne, la gouvernance partagée et l'écologie.**

Il est attribué par l'association Énergie Partagée.

>> Pour plus d'information sur le label, voir page 10



Quelles retombées ?

Ces projets citoyens ont de nombreux impacts positifs sur les territoires :

- Une **production d'énergie renouvelable**, disponible pour la consommation locale
- Des **retombées économiques** prioritairement dirigées vers le territoire
- Des **coopérations nouvelles** entre les citoyens, les collectivités et les professionnels de l'énergie

1€ investi = 2,5 € de retombées pour le territoire...

Maîtrisés et financés par les collectivités et les habitants, les projets citoyens d'énergie renouvelable génèrent des revenus locaux bien supérieurs aux projets classiques notamment par le biais de l'investissement citoyen et du recours à des prestataires locaux.

[Consulter l'étude](#)

... et des impacts sociaux bien réels !

Les projets citoyens d'énergie renouvelable génèrent d'importants bénéfices personnels et collectifs qui ne peuvent se quantifier mais qui jouent un rôle crucial sur la capacité de la population à accompagner les efforts de transition énergétique sur les territoires.

[Consulter l'étude](#)

- Un **effet d'entraînement** vers d'autres thématiques de transition territoriale telles que la mobilité ou la rénovation énergétique.
- Une **meilleure compréhension** des enjeux de la transition énergétique et l'adoption de **comportements écologiques vertueux** (économies d'énergie).
- Un vrai effet levier pour les citoyens **contre le sentiment d'impuissance** face au changement climatique.

L'énergie citoyenne, d'où ça vient ?

L'appropriation de la production d'énergie par les citoyens n'est pas récente. Des pays comme le Danemark, les Pays-Bas, l'Allemagne ou la Belgique ont été parmi les premiers à montrer la voie, à l'instar de [Tvindkraft, la première éolienne citoyenne du monde \(au Danemark en 1975\)](#) ou encore [l'achat du réseau électrique à Schönau, en Forêt Noire \(Allemagne\)](#).



En France, c'est en Rhône-Alpes qu'a vu le jour la première installation solaire collective résultant de cotisations entre citoyens. Ces membres de l'association Phébus, créée en 1991 et qui deviendra Hespul dix ans plus tard, inaugurent [la toute première installation photovoltaïque couplée au réseau électrique en France](#), 10 m² de panneaux solaires totalisant à peine 1 kW de puissance.



ZOOM SUR LE PLACEMENT D'ÉPARGNE



Nous collectons l'épargne auprès de milliers de personnes...



...et l'investissons dans des projets citoyens d'énergie renouvelable



...afin d'en garantir la maîtrise locale et citoyenne.

Énergie Partagée propose un placement en actions pour celles et ceux qui souhaitent orienter leur épargne vers la production d'énergie renouvelable citoyenne en France.

Le pouvoir de l'épargne bien investie

Mobiliser l'épargne citoyenne est un puissant levier pour accélérer la transition énergétique. Déjà, plus de 31 000 personnes ont investi 48 millions d'euros dans les près de 400 projets citoyens répertoriés par Énergie Partagée. En complément de ces investissements directs, quand les sommes à collecter sont importantes, **Énergie Partagée Investissement intervient grâce à l'épargne de ses actionnaires.**

Le placement en actions d'Énergie Partagée



La société **Énergie Partagée Investissement est habilitée depuis 2010 à collecter l'épargne** qu'elle investit en fonds propres au coeur de sociétés de projet labellisées Énergie Partagée. Elle est par ailleurs reconnue Entreprise Solidaire d'Utilité sociale (ESUS) et labellisée Finansol.

Ce placement 100 % énergies renouvelables citoyennes se veut accessible à toutes et à tous et s'inscrit dans une logique d'investissement patient, même s'il reste assez liquide.

Caractéristiques

Valeur initiale de l'action : 100 €

Total des valorisations annuelles (2025) : 26 €

Prix de l'action (2025) : 126 €

Frais : 3 % à la souscription

Frais de retrait : Aucun

Frais de garde : Aucun

Retrait possible une fois par an après l'assemblée générale annuelle (sur demande avant le 30 juin)

Type de produit	Part de capital Énergie Partagée Investissement
Orientation du placement	Participation en fonds propres dans les sociétés de projets citoyens de production d'énergies renouvelables et d'économie d'énergie.
Engagé dans les projets	52 139 980 € (au 31 décembre 2024)
Durée de placement conseillé	10 ans
Risque	Risque de perte en capital - rendement non garanti

En chiffres



3 questions à Erwan Boumard, directeur d'Énergie Partagée



En quoi le caractère mutualisé du placement permet-il de mieux maîtriser le risque ?

L'investissement à Énergie Partagée est réparti sur un ensemble de projets, de toutes tailles et de toutes technologies, situés partout en France. Cette spécificité permet de mieux gérer les aléas et les fluctuations de production d'énergie et ainsi de lisser la rentabilité globale. Elle permet également de soutenir une plus large palette de projets tout aussi essentiels localement.

Quel rôle Énergie Partagée Investissement joue dans les projets financés ?

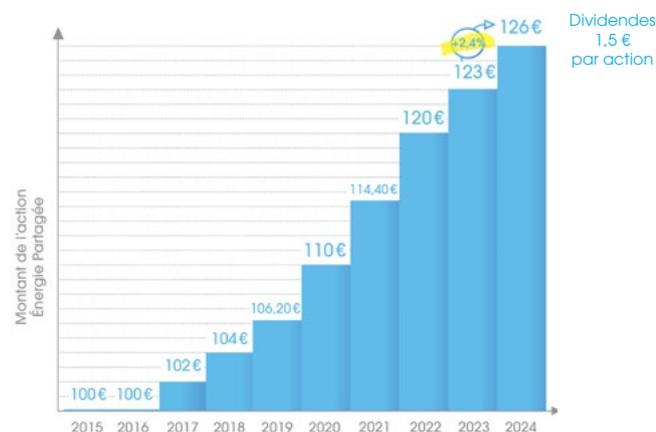
Nous intervenons directement aux côtés des porteurs de projets locaux - en fonds propres et pour des avances remboursables - car c'est leur besoin prioritaire. Ainsi impliqués au cœur de la gouvernance des projets, nous nous assurons de la bonne démarche éthique et citoyenne de chaque projet sur toute sa durée de vie.

Comment garanzissez-vous la transparence des investissements ?

Nos actionnaires peuvent consulter l'état de nos investissements et se tenir informés des actualités des projets soutenus. Ils votent chaque année en assemblée générale et peuvent également participer au Conseil de Surveillance, qui contrôle les activités de l'outil d'investissement, en lien direct avec l'équipe.

Zoom sur la rentabilité

Dès sa création, Énergie Partagée s'est fixé l'objectif de valoriser raisonnablement les investissements de ses actionnaires, grâce à la rentabilité des projets financés. Depuis 2017, **cette rémunération a pris la forme de primes d'émission**, votées en assemblée générale, complétée depuis 2023 par un **versement de dividendes** (1,5 € par action distribués en 2024).



[Plus d'infos sur la rentabilité et le versement de dividendes](#)



LE LABEL ÉNERGIE PARTAGÉE

© Energies Collectives



Le label Énergie Partagée est le seul label qui distingue les démarches de développement d'énergie renouvelable particulièrement vertueuses pour les territoires. Il est attribué par l'association Énergie Partagée.

À l'origine : la Charte Énergie Partagée

[Lire la charte](#)

Établie en 2010, la **Charte Énergie Partagée** est le document fondateur d'Énergie Partagée et de l'énergie citoyenne. Elle fixe le rôle politique des dynamiques citoyennes et édicte **quatre critères pour caractériser ces démarches de projets citoyens** (ancrage local, écologie, gouvernance partagée, non-spéculation).



© EPV

Au fil du temps, ces démarches citoyennes de production d'énergie ont prouvé leur pertinence. Elles favorisent la compréhension et l'adhésion du public à la nécessaire transition énergétique. Elles permettent aux territoires de se réapproprier un champ d'action vital pour leur résilience, et de bénéficier de retombées économiques conséquentes.

L'énergie citoyenne a été reconnue et encouragée en 2015 par la Loi de Transition Énergétique pour une Croissance Verte (LTECV), et les critères de la charte ont servi de base à l'élaboration des dispositifs de soutien aux projets citoyens.

Une boussole pour les porteurs de projets et les territoires

Prolongement opérationnel de la Charte Énergie Partagée, **le Label Énergie Partagée est le seul label-qualité dans le secteur des énergies renouvelables**. Soutenu par l'Ademe, il évalue la démarche citoyenne des projets candidats selon 15 critères détaillés répartis sur 5 axes-repères : l'intérêt territorial, la dynamique locale, la finance éthique et citoyenne, la gouvernance partagée et l'écologie.

Intérêt territorial

Par la présence forte et diversifiée des acteurs locaux publics et privés dans l'actionnariat



Gouvernance partagée

Toutes les décisions au sein de la société de projet sont prises de façon démocratique et transparente.



Dynamique locale

Faire travailler les compétences locales et rechercher la mobilisation du territoire.



Écologie

Le projet s'inscrit dans une démarche de réduction des impacts environnementaux et des consommations d'énergie.



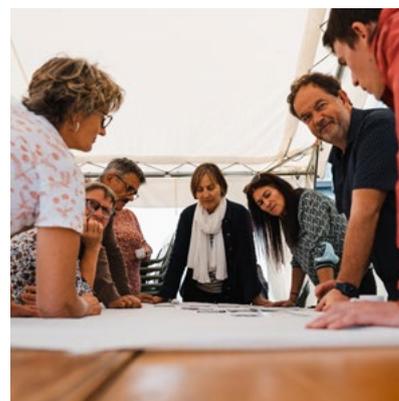
Finance éthique et citoyenne

Rémunérer l'épargne des ménages et les capacités d'investissement des collectivités grâce aux EnR.



Chacun de ces 15 critères est subdivisé en sous-indicateurs qui permettent de situer précisément la démarche qualitative de chaque projet.

La méthodologie d'évaluation est publique et utilisable par les porteurs de projets qui souhaitent auto-évaluer l'exemplarité de leur projet, et identifier leurs marges de progression. Cette méthodologie, reconnue par l'ADEME, est également utilisée par différents partenaires pour conditionner leur intervention (assurance des projets d'énergie renouvelable).



[Plus d'infos sur le label et la boussole d'évaluation](#)

Seul label pour garantir la qualité des démarches EnR



Le label Énergie Partagée est la démarche de référence en France pour les projets d'énergie renouvelable à gouvernance citoyenne.

Il rassemble plusieurs centaines de projets de toutes tailles, et de toutes technologies. À ce titre, il constitue **un outil d'essaimage et d'émulation** entre les territoires, qui peuvent facilement s'identifier aux contextes ou singularités de territoires semblables.

Nos chartes de bonnes pratiques, filière par filière

Chaque projet d'énergie renouvelable est singulier et intervient dans un contexte local spécifique. Selon les technologies, **Énergie Partagée propose des approches affinées pour prendre en compte et réduire les éventuels impacts des installations de production d'énergie.**

Les chartes filières **“Photovoltaïque au sol”**, **“Hydroélectricité”** et **“Méthanisation”** documentent ces possibles impacts, fixent des lignes rouges et proposent des bonnes pratiques et des points de vigilance à prendre en compte le plus en amont possible pour les projets qui engagent une démarche de labellisation.



[Télécharger la charte photovoltaïque au sol](#)

[Télécharger la charte méthanisation](#)

[Télécharger la charte hydroélectricité](#)



L'OBSERVATOIRE DE L'ÉNERGIE CITOYENNE

© Studio Plouf

L'énergie citoyenne aujourd'hui (janvier 2025)

L'énergie citoyenne est aujourd'hui **majoritairement composée d'installations solaires photovoltaïques**. Ce sont en revanche les parcs éoliens, moins nombreux mais plus puissants, qui produisent le plus d'énergie renouvelable.



Les autres technologies sont aujourd'hui moins répandues en partie parce qu'elles correspondent à des spécificités plus locales (hydroélectricité, géothermie), sont plus lourdes à déployer (unités de méthanisation, projets géothermiques) ou encore en raison d'un fort centrage français sur l'électricité (filères chaleur renouvelable en général dont le bois-énergie). Pour autant, on constate également une croissance de ces technologies.

AVANCEMENT ET PUISSANCE

Les projets citoyens répertoriés par Énergie Partagée sont à des stades d'avancement différents : en émergence, en développement ou en fonctionnement.

En nombre, ils sont majoritairement en fonctionnement (267), mais les projets en développement représentent deux tiers de la puissance globale enregistrée. On constate là une tendance à l'augmentation des puissances des projets citoyens.



PRODUCTION D'ÉNERGIE



ACTEURS CITOYENS



Chiffres février 2025

[Le tableau de bord des chiffres clés de l'énergie citoyenne](#) permet d'avoir accès aux statistiques complètes et actualisées de l'énergie citoyenne en France.



L'OBSERVATOIRE DE L'ÉNERGIE CITOYENNE

Les tendances de l'énergie citoyenne



- **Des projets de plus grande envergure**

L'énergie citoyenne suit une dynamique de changement d'échelle. Aux côtés des nombreuses initiatives de puissance modeste et à forte dimension pédagogique, émergent **de plus en plus de projets de plus grande taille** (centrales solaires, ombrières, parcs éoliens...) à mesure que les freins réglementaires se dissipent, que les expériences se multiplient et que les capacités d'accompagnement se renforcent.

- **La production de chaleur territoriale**

Souvent reléguée en France au second plan derrière l'électricité, la chaleur est pourtant un secteur incontournable, représentant la majeure partie des consommations d'énergie (fossiles et non renouvelables) dans les secteurs résidentiel et tertiaire notamment. S'appuyant sur des premières expérimentations au sein du mouvement, notamment autour du bois-énergie en territoires ruraux, **Énergie Partagée en fait un nouvel axe de travail pour les années à venir** avec des enjeux de taille en matière d'écologie et de développement territorial, de nouveaux liens à construire avec les mondes forestier et agricole et de nouvelles filières à développer (solaire thermique, géothermie ...).



- **De nouvelles formes de valorisation de l'électricité**

Parallèlement au système de vente de l'électricité via des dispositifs de soutien public (appels d'offres, tarifs d'achat...) se sont mis en place de **nouveaux modes de commercialisation de l'énergie, davantage reliés aux contextes locaux ou permettant un débouché économique plus adéquat** : contrats de gré à gré entre un producteur et un consommateur (PPA), mutualisation au sein d'un périmètre local via l'autoconsommation collective (ACC)... Ces pratiques viennent enrichir l'éventail des possibilités de coopération territoriale dans le domaine énergétique.

• Le co-développement : la coopération des acteurs au service des EnR

Lorsque des acteurs de nature différente - opérateurs privés, collectivités, SEM, collectifs citoyens - se réunissent autour d'un même projet pour en partager la gouvernance et le financement, on parle de co-développement. Ces logiques de coopération sont en pleine expansion puisque **les points de vue et intérêts croisés permettent de mieux maîtriser les risques encourus pour tous et de garantir un meilleur partage des décisions et des retombées économiques et sociales.** Énergie Partagée appuie cette dynamique à la fois dans la production d'outils et retours d'expériences et dans l'accompagnement sur le terrain de ces initiatives.



• Les communautés énergétiques

La notion de communauté énergétique est une reconnaissance en droit européen des milliers d'initiatives de production d'énergie renouvelable et autres services énergétiques portés par citoyens et acteurs locaux en Europe. La France en a adopté sa propre définition, en droit national, qui pourrait être mieux ajustée à l'écosystème existant de l'énergie citoyenne. Elle doit maintenant **développer des mesures visant à faciliter leur action en veillant à bien les adapter à cet écosystème** qui s'est progressivement construit ces dernières années.

Nous agissons pour faire évoluer les lois

Formidable levier d'accélération de la transition énergétique, **l'énergie citoyenne doit être soutenue dans les politiques publiques.** Il s'agit de redonner aux citoyens et aux collectivités un réel pouvoir d'agir, faciliter l'appropriation et la planification territoriale des énergies renouvelables, et de permettre ainsi de meilleures retombées économiques dans les territoires.

Nos 5 propositions

Le Collectif pour l'énergie citoyenne, qui regroupe 13 structures engagées pour la transition énergétique et écologique (dont bien sûr Énergie Partagée), a publié son Livre blanc pour le développement des énergies renouvelables locales et citoyennes à horizon 2030.

Il porte **cinq mesures axées sur la participation des acteurs locaux dans les projets d'énergies renouvelables**, qui permettraient d'améliorer le droit français applicable à ces projets.

 <p>Consolider l'objectif national de 1000 nouveaux projets citoyens d'ici 2028, et le rendre opérationnel par une feuille de route interministérielle, associant des moyens territorialisés à la hauteur et un pilotage national</p>	 <p>Adapter les dispositifs de soutien aux projets locaux et citoyens, par l'extension du guichet ouvert, la territorialisation des dispositifs de soutien et des incitations croissantes à la gouvernance locale</p>	 <p>Accompagner et faciliter les modèles innovants et émergents qu'il s'agisse des contrats de gré à gré (PPA) ou de l'autoconsommation collective</p>
 <p>Accroître le pouvoir d'agir des acteurs locaux, en renforçant les moyens humains et budgétaires alloués à l'ingénierie territoriale et aux réseaux d'accompagnement, et en levant les freins à l'investissement des collectivités</p>	 <p>Inciter à l'engagement citoyen et encourager la pédagogie autour de la transition énergétique, à travers des campagnes d'information et la simplification des levées de l'épargne citoyenne.</p>	

[Plus d'infos sur nos 5 propositions](#)



ZOOM SUR NOTRE ACCOMPAGNEMENT

Citoyens, collectivités et techniciens des énergies renouvelables doivent conjuguer leurs connaissances pour parvenir à une transition énergétique équilibrée et véritablement bénéfique pour les territoires.

Mettre en lien, en confiance et en capacité

Énergie Partagée épaula les acteurs qui souhaitent coopérer autour d'initiatives de production d'énergie renouvelable orientées vers l'intérêt général et territorial. Au fil des projets, et grâce à la couverture de son réseau régional, Énergie Partagée a structuré une capacité d'accompagnement des dynamiques citoyennes sur les phases d'émergence, de développement et d'exploitation.



En tant que tiers de confiance, notre approche unique consiste à **créer les conditions de respect mutuel et de montée en compétence pour que les acteurs locaux mènent ensemble des projets d'envergure et de qualité**. Ces projets réalisés conjointement activent non seulement des retombées économiques et sociales locales, mais facilitent également le dialogue entre acteurs publics, privés et citoyens pour permettre de dupliquer, décliner et élargir ces montages partenariaux.

Former, outiller et documenter nos adhérents et partenaires

Les retours d'expérience des projets aboutis nourrissent les démarches des suivants dans une logique de co-construction sur des sujets tels que la production de chaleur ou de gaz, l'autoconsommation collective, le solaire photovoltaïque au sol, le co-développement...

Ces savoirs thématiques ou transversaux sont capitalisés au sein de groupes de travail et diffusés au réseau de l'énergie citoyenne sous forme de formations, de publications et d'ateliers.

Nos modules de formation (de base) :

- #1 : **Les projets participatifs et citoyens** d'énergies renouvelables de A à Z
- #2 : **Mobiliser, fédérer, collecter** sur un projet territorial d'énergie renouvelable
- #3 : Organisation et **dynamique de groupe**
- #4 : **Co-développement**, comment garder la main sur un projet d'EnR de territoire d'envergure ?
- #5 : Choisir son modèle de projet citoyen, **stratégie juridique et financière**
- #6 : Comprendre les **mécanismes de financement** des projets d'EnR de territoire
- #6 **Avancé** : **Convaincre un partenaire bancaire** et parvenir à un closing financier.
- #7 : **Concertation** avec le territoire, outils et méthodes pour les porteurs de projets



Les réseaux régionaux de l'énergie citoyenne



Présents sur les 13 régions, ces réseaux régionaux fédèrent les porteurs de projets citoyens, animent leur coopération et leur proposent des outils, des évènements, des formations et des conseils adaptés aux situations locales.

L'association **Énergie Partagée** abrite directement **4 réseaux régionaux** pour les régions Sud - Provence-Alpes-Côte d'Azur, Île-de-France, Centre-Val de Loire et Bourgogne-Franche-Comté. **Les autres régions sont animées par des réseaux partenaires** qui coordonnent leur action et mutualisent leurs expériences au sein du réseau national des réseaux régionaux, piloté par Énergie Partagée.

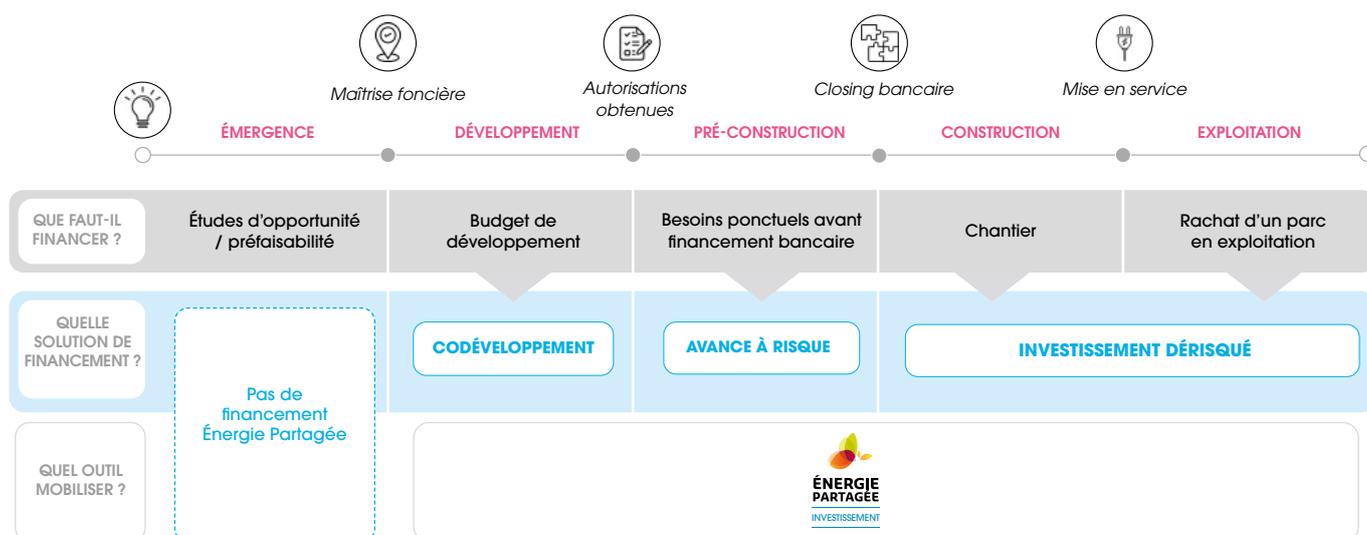
[Plus d'infos sur les réseaux régionaux](#)

Nos solutions de financement

Le financement est un enjeu majeur des projets citoyens. Notre outil Énergie Partagée Investissement permet à des sociétés de projets constituées de collectifs, collectivités et acteurs des territoires de **réunir les fonds propres nécessaires au lancement d'un projet et d'en garder la maîtrise citoyenne sur le temps long.**

Au fil de son expérience, Énergie Partagée Investissement a élargi l'éventail de ses **interventions de la phase de développement jusqu'à l'exploitation.**

[Plus d'infos sur nos solutions de financement](#)



...Mais aussi

Une offre dédiée pour les grappes d'installations solaires photovoltaïques



Quelques réalisations

(pour se faire une idée...)



Parc éolien

d'Andilly-les-Marais (17)

À nous l'énergie renouvelable !

Andilly-les-Marais accueille le premier parc éolien citoyen de Charente-Maritime, à l'initiative d'une association locale, ANE!rs17, de la commune, et de la communauté de communes Aunis Atlantique. Mis en service à l'été 2024, ce parc de 3 éoliennes et 16,8 MW a été développé avec un industriel (Valorem) par la société citoyenne COOPEC, qui rassemble



plus de 300 citoyen·nes, 10 collectivités et Énergie Partagée. Le montage du projet est novateur : à travers COOPEC, ces acteurs citoyens et publics détiennent 60 % de la gouvernance du projet (pour seulement 31 % du capital), ce qui favorise la maîtrise du projet par le territoire.

[Plus d'infos sur le parc éolien d'Andilly-les-Marais](#)

D'autres belles initiatives

Parc éolien

de l'Hyrôme (49)

À Chemillé-en-Anjou, l'association Atout Vent, plus de 370 citoyen·nes, Mauges Communauté, la SEM Alter Énergies et Énergie Partagée ont mené à bien l'installation de 5 éoliennes citoyennes (12 MW), en service depuis 2020.



[Plus d'infos sur le parc éolien de l'Hyrôme](#)



Fééole (35)

Face à l'augmentation des prix en 2022, Énergie Partagée et deux SEM du territoire ont rejoint ce projet initialement développé en autonomie par 168 citoyen·nes. Bel exemple de solidarité entre acteurs de l'énergie citoyenne ! Mise en service prévue pour 2025.

[Plus d'infos sur le parc éolien de Fééole](#)

Bégawatts (56)

Le premier parc éolien citoyen de France, co-financé par Énergie Partagée et plus de 1000 personnes du territoire ! Ses trois éoliennes sont en service depuis 2014 et ont inspiré les projets éoliens citoyens qui se sont multipliés depuis.

[Plus d'infos sur le parc éolien Bégawatts](#)





Solaris Civis (13)

Un parc solaire développé par les habitants

À Ventabren, des habitants et la commune, avec le soutien d'Énergie Partagée, ont développé sans opérateur privé ce premier grand parc photovoltaïque citoyen de la région PACA, d'une puissance de 5 MW. Le parc Solaris Civis est implanté sur une zone fortement impactée par les activités humaines (à proximité immédiate d'une autoroute, d'une ligne TGV et de deux antenne-relais de téléphonie). Le projet inclut un volet agricole : 600 oliviers abandonnés ont été transplantés vers une parcelle agronomiquement plus favorable, et remis en culture bio en partenariat avec deux agriculteurs.



© YV-Solaris

[Plus d'infos sur le parc solaire de Solaris Civis](#)

D'autres belles initiatives

EnR Juine et Renarde (91)



© SipEnR

Impulsé par la collectivité locale et co-développé par Énergie Partagée et la SEM SIPEnR, ce parc photovoltaïque citoyen vend son électricité directement au réseau de froid de Paris, sans soutien tarifaire de l'État.

[Plus d'infos sur le parc solaire EnR Juine et Renarde](#)

Saint-Benoît-la-Forêt (37)

En co-développement avec Énergie Partagée et l'entreprise CVE, le collectif citoyen Énergies renouvelables citoyennes en Rabelaisie (EnRCR) a mené à bien ce projet de parc photovoltaïque au sol sur une ancienne décharge industrielle, auquel un développeur privé avait renoncé.

[Plus d'infos sur le parc solaire de Saint-Benoît-la-Forêt](#)



© Energie Partagée-Fabrizio Tommasini

L'Espace du Génie (54)



© Energie Partagée

Implanté sur une friche militaire, ce parc photovoltaïque de 11,8 MW, inauguré en septembre 2024, a été co-développé par la SEM SipEnR, la SCIC Enercoop Nord Est (ENERgic) et Énergie Partagée, au côté de la Communauté de Communes Terres Toulaises et de la commune d'Écrouves.

[Plus d'infos sur le parc solaire de l'Espace du Génie](#)



Société Énergie Mayenne (53)

Objectif 14 MW de photovoltaïque, au sol et en ombrières



Composée de 7 actionnaires dont Énergie Partagée et le syndicat intercommunal d'énergie Territoire d'Énergie Mayenne, la société d'économie mixte (SEM) Énergie Mayenne est déjà propriétaire de plus d'une vingtaine d'installations photovoltaïques en service. Elle ambitionne de développer, d'ici 2026, 4 MW de parcs solaires au sol et 10 MW d'ombrières photovoltaïques sur des parkings ainsi que sur des bâtis standardisés (ex : terrains de pétanque, de tennis...).

[Plus d'infos sur les projets de la Société Énergie Mayenne](#)

D'autres belles initiatives

Energ'Y Citoyennes (38)

Depuis 2017, plus de 460 sociétaires, avec le soutien d'Énergie Partagée, ont installé près de 900 kWc de panneaux photovoltaïques sur 31 toitures de la métropole grenobloise, ainsi que 5 chaufferies bois-énergie citoyennes en association avec Forestener.



[Plus d'infos sur Energ'Y Citoyennes](#)

Dwatts (26)



La coopérative Dwatts, forte de près de 200 sociétaires, a déjà mis en service une cinquantaine de toitures photovoltaïques (780 kWc), dont une fraction en autoconsommation collective, et 5 chaufferies bois-énergie. Elle a été soutenue par Énergie Partagée.

[Plus d'infos sur Dwatts](#)

Citoy'enR (31)

À Toulouse et alentours, 500 citoyen·nes ont installé plus de 500 kWc sur 14 toitures, et pris une participation minoritaire dans une centrale au sol de 15 MWc. Énergie Partagée a apporté son concours à la coopérative, qui continue de développer ses projets.



[Plus d'infos sur Citoy'enR](#)



HydroÉpinal (88)

Préserver une centrale hydro-électrique menacée d'abandon

La coopérative citoyenne Ercisol, forte désormais de plus de 200 sociétaires, oeuvre en particulier à la préservation des petites installations de production hydroélectrique, qu'elle rachète et rénove. Sur la Moselle, à 2 km à peine du centre-ville d'Épinal (Vosges), Ercisol et Énergie Partagée ont redonné vie à une centrale hydro-électrique vétuste, qui alimentait une usine textile désormais fermée. À l'issue d'une rénovation approfondie, la centrale a été remise en service en 2018, grâce à trois turbines cumulant 235 kW de puissance.



[Plus d'infos sur le projet HydroÉpinal](#)

D'autres belles initiatives

Provence Énergie Citoyenne (13)



© Enercoop PACA

À l'impulsion d'Enercoop PACA, à partir de 2014 près de 200 citoyens se sont réunis en collectif pour sauver l'ancien moulin de Velaux, dit "la Marie-Thérèse", reconverti en centrale électrique en 1962 et qui était alors hors service. L'installation produit à nouveau de l'énergie depuis 2019 !

[Plus d'infos sur Provence Énergie Citoyenne](#)

SO Énergies (72)

Dans la Sarthe, à la Rochette et au Bourray, Ercisol et Énergie Partagée réhabilitent 2 anciennes centrales hydroélectriques sur le cours de l'Huisne, et rétablissent la continuité écologique de la rivière. Les installations produiront 1697 MWh par an. La remise en service de la première installation a été faite en 2021.



© Ercisol

[Plus d'infos sur SO Énergies](#)

Hydro Cévenole (30)



© Énergie Partagée

C'est le premier projet hydroélectrique mené par Énergie Partagée, dont l'investissement a permis de mener à bien un chantier de mise aux normes de l'installation pour assurer la continuité écologique (libre circulation des anguilles), et donc permettre à la centrale de continuer à produire.

[Plus d'infos sur Hydro Cévenole](#)



Méthamoly (42)

12 agriculteurs mettent en place un méthaniseur collectif

En 2012, un groupe de douze agriculteurs s'est engagé dans un projet de méthanisation collective, en mobilisant de nombreux acteurs dans les Monts du Lyonnais. Énergie Partagée a accompagné et co-financé le projet, qui est entré en service en 2019. Le méthaniseur transforme chaque année 17 000 tonnes de biodéchets et d'effluents d'élevage en biométhane, et 5 emplois directs ont été créés pour son exploitation. Les agriculteurs récupèrent aujourd'hui du digestat pour enrichir les terres agricoles. Fin 2020, une station de bioGNV a été mise en place pour alimenter en carburant renouvelable et local plusieurs dizaines de véhicules de collectivités et d'entreprises.



[Plus d'infos sur Méthamoly](#)

D'autres belles initiatives

Biogaz des Marches de Bretagne (35)



Initié à partir de 2015 par la Communauté de communes Couesnon Marches de Bretagne, et co-financé par Énergie Partagée, ce projet en service depuis 2023 associe 14 exploitations agricoles du territoire, un syndicat de traitement des déchets et les SEM BreizhEnergie et Energ'IV.

[Plus d'infos sur Biogaz des Marches de Bretagne](#)

Méthla Blois Nord (41)

Un collectif d'agriculteurs porte un projet de méthanisation pour en faire un levier d'évolution de leurs exploitations. Ils décident de s'associer à la communauté d'agglomération Agglopolys, la commune de Fossé et à Énergie Partagée afin d'associer le territoire à leur projet, qui entre en service en 2025.



[Plus d'infos sur Méthla Blois Nord](#)



Forestener Sassenage (38)

2 réseaux de chaleur co-financés par les citoyens

En 2019, la société Forestener, dont Énergie Partagée est actionnaire, a mis en service deux réseaux de chaleur sur la commune de Sassenage, qui fournissent en chaleur six bâtiments communaux. À partir de bois de provenance locale, les chaufferies cumulant 820 kW de puissance alimentent un groupe scolaire, deux gymnases, une piscine, la maison des clubs et les services techniques municipaux. La coopérative Energ'Y Citoyennes, qui développe par ailleurs des toitures solaires sur la métropole grenobloise, a co-financé le projet, inaugurant ainsi une collaboration qui s'est depuis poursuivie sur d'autres projets de chaleur renouvelable.



[Plus d'infos sur Forestener Sassenage](#)

D'autres belles initiatives de production de chaleur

BETA Energies

Le Luguët (63)



Au Luguët, c'est une première : une chaufferie bois et solaire thermique alimente la totalité des bâtiments et habitations (même délaissées ou en vente) d'un bourg rural. Ce projet pionnier est porté par la société BETA Énergie, dont Énergie Partagée est actionnaire, avec la commune et les habitants.

[Plus d'infos sur BETA Energies](#)

Forestener

Notre-Dame-du-Laus (05)

Cette chaufferie bois, au sein d'un site de pèlerinage accueillant 200 000 personnes par an, permet de remplacer chaque année 85 000 litres de fioul. C'est la première installation de chaleur renouvelable citoyenne de la région PACA. Elle est portée par Forestener et la SCIC Energie Bois Territoire.



[Plus d'infos sur Forestener Notre-Dame-du-Laus](#)

Buxia Énergies (38)



La société citoyenne Buxia Energies a non seulement équipé 16 toitures en solaire photovoltaïque, mais aussi réalisé la 1^{ère} installation solaire thermique citoyenne en France ! Elle équipe un habitat partagé situé à Voiron. Les habitants du Préau des Colibris paient un loyer en échange de la chaleur, réalisent des économies, et deviendront propriétaires de l'installation au bout de 10 ans.

[Plus d'infos sur Buxia Énergies](#)

L'ÉNERGIE CITOYENNE

C'EST ENCORE ELLES ET EUX QUI EN PARLENT LE MIEUX...

“

Pour mettre en œuvre la transition énergétique dans notre quotidien, la technologie ne suffit pas. **C'est aussi des démarches administratives, des démarches pour convaincre des citoyens, des collectivités, des propriétaires. C'est de la politique au sens noble.** ”

Olivier Doucet, Grési21

“

Avec le projet citoyen, il est certain que notre entourage fait vraiment très attention à savoir si on peut utiliser telle ou telle chose. J'ai fait les comptes : **par rapport aux 10 années précédentes, on a réduit notre consommation de 1000 kWh en 2022.** ”

Alain Ménard, Retz de soleil



Les actionnaires Énergie Partagée témoignent

Investir dans la transition énergétique, ça fait quoi ? Les actionnaires Énergie Partagée prennent la parole et témoignent de leur engagement : Pourquoi avoir investi leur épargne ? Qu'est-ce que cela satisfait en eux ? Qu'en dit leur entourage ? [Voir les témoignages en vidéo](#)

“

Participer à un projet d'énergie renouvelable citoyen, c'est **une manière de sortir de l'éco-anxiété, de devenir acteur, de se bouger, de faire quelque chose de précis et de concret.** Donc on en ressort grandi, libéré par l'action. ”

Alex Franc, Les Energies d'Aganaguès

“

Être réuni-es autour d'un même sujet, d'une même détermination, forcément, ça crée des liens ! **J'ai le sentiment d'être au cœur des activités associatives et politiques de mon territoire.** Je sais ce qui s'y passe, j'ai un réseau que je peux solliciter, je suis en lien et en action. ”

Clémence Coulais, Grési21



Énergie Partagée fédère, accompagne et finance les initiatives de production d'énergie renouvelable portées et maîtrisées par des collectifs citoyens et des collectivités locales.

www.energie-partagee.org

Contactez-nous

Annabelle Ledoux : aled@lesgrandesidees.fr – +33 (0)6 10 79 07 65

Christina Mibanga Kabina : cmib@lesgrandesidees.fr – +33 (0)6 21 08 15 29